

# ALDETA\_Formation initiale relative aux débitants de tabac et à la gérance des débits de tabac «La vente au détail des tabacs manufacturés»

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

ALLIANCE DISTRIBUTION  
EXPANSION  
Lacroix Christine  
04.74.81.14.17  
christine.lacroix@alliancedistribution.fr

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

### Sélection :

Dossier

### Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

### Conditions d'accès :

Il est indispensable de contacter le représentant des douanes locales avant d'entamer toute démarche d'inscription auprès du centre de formation. Une fois cette étape validée, vous pourrez prendre contact avec le centre de formation pour finaliser votre inscription.

### Prérequis pédagogiques :

Cette formation est destinée exclusivement aux futurs gérants ou suppléants d'un débit de tabac. Pour s'y inscrire, il est impératif de :  
Être engagé dans un parcours d'achat d'un bureau de tabac Avoir le projet confirmé de devenir gérant ou suppléant d'un débit de tabac Avoir pris contact avec le représentant des douanes locales avant toute démarche d'inscription auprès d'un centre de formation Ces prérequis garantissent l'éligibilité à la formation et le respect du cadre réglementaire du métier de buraliste.

### Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

Comprendre et appliquer la réglementation du métier de buraliste (cadre législatif, obligations fiscales et réglementations de santé publique). Gérer un débit de tabac (contrat de gérance, approvisionnement, fixation des prix, obligations administratives). Optimiser la gestion financière et commerciale (rémunération, gestion des stocks, développement du chiffre d'affaires). Respecter les règles de traçabilité et lutter contre le trafic de tabac (engagements avec l'État, contrôles et sanctions). Bénéficier des aides et dispositifs de modernisation (fonds de transformation, aides à la sécurité, allocation viagère). Appliquer les principes de gestion d'un commerce (gestion de la caisse, comptabilité, stratégie de diversification). Assumer son rôle d'employeur (obligations sociales, gestion du personnel, affichages obligatoires).

## Contenu et modalités d'organisation

1. Le métier de buraliste • Cadre législatif et obligations réglementaires • Réglementation fiscale et catégories de produits tabac • Fonctionnement et implantation des débits de tabac 2. Le contrat de gérance et la gestion du point de vente • Conditions et obligations du gérant • Approvisionnement et fixation des prix • Présentation et conservation des produits 3. Réglementation et santé publique • Lutte contre le tabagisme et restrictions publicitaires • Interdiction de vente aux mineurs et obligations d'affichage • Réglementation sur la consommation dans les lieux publics 4. Approvisionnement et gestion du stock tabac • Commandes, livraisons et facturation • Gestion des stocks et ajustement des quantités • Processus de déclaration et contrôle 5. Rémunération et aides aux buralistes • Calcul de la remise de base et déclaration des stocks • Aides financières et fonds de transformation • Allocations viagères et indemnités de fin d'activité 6. Sécurisation et lutte contre le trafic de tabac • Mesures de traçabilité et contrôles • Engagements avec l'État et dispositifs de lutte contre le marché parallèle 7. Gestion commerciale et développement des ventes • Techniques de vente et fidélisation client • Diversification des produits et optimisation du chiffre d'affaires • Stratégies pour améliorer le panier moyen 8. Comptabilité et gestion administrative • Bilan, compte de résultat et indicateurs financiers • Gestion de la caisse et suivi des flux financiers 9. Gestion du personnel et obligations sociales • Recrutement et gestion des employés • Obligations administratives et légales de l'employeur

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

## Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

## Et après ?

Suite de parcours

**Non renseigné**

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00580883	du 01/03/2025 au 31/12/2026	Cestas (33)	ALLIANCE DISTRIBUTION EXPANSION		Non éligible	
00580884	du 01/03/2025 au 31/12/2026	Boulazac Isle Manoire (24)	ALLIANCE DISTRIBUTION EXPANSION		Non éligible	

<b>00580880</b>	du 01/03/2025 au 31/12/2026	Jurançon (64)	<b>ALLIANCE DISTRIBUTION EXPANSION</b>	Non éligible	
<b>00580885</b>	du 01/03/2025 au 31/12/2026	Brive-la- Gaillarde (19)	<b>ALLIANCE DISTRIBUTION EXPANSION</b>	Non éligible	
<b>00580870</b>	du 01/03/2025 au 31/12/2026	Feytiat (87)	<b>ALLIANCE DISTRIBUTION EXPANSION</b>	Non éligible	
<b>00580886</b>	du 01/03/2025 au 31/12/2026	Lagord (17)	<b>ALLIANCE DISTRIBUTION EXPANSION</b>	Non éligible	
<b>00580871</b>	du 01/03/2025 au 31/12/2026	Mignaloux- Beauvoir (86)	<b>ALLIANCE DISTRIBUTION EXPANSION</b>	Non éligible	
<b>00580887</b>	du 01/03/2025 au 31/12/2026	Champniers (16)	<b>ALLIANCE DISTRIBUTION EXPANSION</b>	Non éligible	
<b>00580877</b>	du 01/03/2025 au 31/12/2026	Lahonce (64)	<b>ALLIANCE DISTRIBUTION EXPANSION</b>	Non éligible	
<b>00580874</b>	du 01/03/2025 au 31/12/2026	Niort (79)	<b>ALLIANCE DISTRIBUTION EXPANSION</b>	Non éligible	
<b>00580882</b>	du 01/03/2025 au 31/12/2026	Estillac (47)	<b>ALLIANCE DISTRIBUTION EXPANSION</b>	Non éligible	